

CRISE SANITAIRE

Passé sanitaire en bibliothèque : et à l'étranger ?

Masque à partir de 2 ans, test négatif en plus d'un passé sanitaire, ni passe ni masque... Tandis que les représentants des bibliothécaires

français rejettent unanimement le passé sanitaire exigé à l'entrée des médiathèques (sauf exceptions), coup d'œil sur les mesures chez nos voisins européens et outre-atlantique.



A LA NEW YORK PUBLIC LIBRARY, COMME DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DE SON RÉSEAU, LE MASQUE DOIT ÊTRE PORTÉ PAR LES VISITEURS À PARTIR DE 2 ANS. - PHOTO CREATIVE COMMONS

Par **Fanny Guyomard**,
le 16.02.2022

L'appel est unanime : il faut supprimer le passé sanitaire (et le passé vaccinal) pour entrer dans une médiathèque, réclament les représentants du secteur, à l'heure où la situation épidémique s'améliore en France. Dans un communiqué du 12 février, les principales associations -

bibliothécaires de France (ABF), professionnels de l'Information Musicale (Acim), bibliothécaires départementaux (ABD), directrices et directeurs (ADBGV) et BiblioPat - pointent les difficultés à contrôler le passe sanitaire, les inégalités d'une médiathèque à l'autre « *lorsque des collectivités font le choix d'appliquer l'exception aux motifs de recherche* », ou encore la baisse de fréquentation des établissements, « *alors même que la loi Robert votée le 21 décembre dernier souligne, dans ses premiers articles, un accès libre et gratuit à tous et que la lecture est déclarée Grande Cause nationale* ».

Au Québec, pas de passe...en théorie

Et ailleurs ? Les Québécois n'ont pas besoin de passe pour accéder aux collections et au mobilier collectif. Ils doivent 'seulement' se tenir à un mètre des autres usagers (et à deux mètres des bibliothécaires) et porter un « *couvre-visage* » à partir de 10 ans. Dans le réseau de bibliothèques de New York, c'est à partir de 2 ans.

« *Le passeport vaccinal est requis quand l'on rassemble plus de vingt-cinq personnes et pour tout ce qui n'est pas une 'activité régulière'. On a du mal avec ce terme... Mais on comprend que cela exclut les animations sportives, comme un cours de yoga par exemple, complète Eve Lagacé, Directrice générale de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ). On souhaite que les bibliothèques demeurent un lieu accessible à tous, sans passeport vaccinal. Mais il n'y a pas eu à débattre du tout avec le Ministère de la culture et de la communication : cela a été accepté d'office* », félicite-t-elle.

Les pouvoirs municipaux peuvent réduire les capacités d'accueil selon la situation locale. Certaines bibliothèques sont allées plus loin, rapportait fin janvier le quotidien québécois *Le Devoir*, en exigeant le passe vaccinal ou en fermant leurs espaces, ou encore en demandant le port du masque dès 8 ans. Celle de Saint-Eustache nous indique que « *les mesures sont en constante réévaluation* ». Quant à la Ville de Boucherville, elle nous signale que « *la municipalité a mis en place des mesures plus strictes pendant une période d'environ un mois par prudence, en lien avec la hausse exponentielle des cas de Covid pendant*

cette période sur le territoire. Mais nous suivons aujourd'hui les recommandations de l'Association des bibliothèques publiques (ABPQ) et de la direction de la santé publique » : les usagers ont accès au mobilier, aux rayonnages, aux postes informatiques, sauf aux espaces trop étroits. Les activités en présentiel y reprendront au mois de mars.

Autriche : seulement FFP2

Depuis le 12 février, l'Autriche a allégé son protocole sanitaire. Avant, les bibliothèques devaient faire appliquer, auprès des personnes âgées de plus de 11 ans (et à partir de 6 ans à Vienne), les règles de niveau « 2-G » : avoir reçu deux doses de vaccin ou être rétabli du Covid. « Notre association avait réussi à faire autoriser, pour les personnes qui n'ont pas le 'statut' 2-G, leur venue en bibliothèque pour récupérer les documents qu'ils veulent emprunter. Depuis le 12 février, l'accès est désormais possible pour tout le monde. La seule chose exigée est de porter le masque FFP2 [plus protecteur que le masque chirurgical] », se réjouit Markus Feigl, le directeur de l'association des bibliothèques autrichiennes.

Allemagne : jusqu'à 3G

Dans l'Allemagne voisine, les autorités de chaque *lander* ont leurs propres règles. Depuis le 25 janvier, à la librairie centrale de Berlin (ZLB), les personnes 2G doivent, le dimanche, présenter en plus un test négatif, sauf si elles ont reçu leur dose de rappel. Entre autres règles, les enfants de 6 à 12 ans peuvent se contenter d'un masque moins filtrant que le FFP2. En Rhénanie du Nord-Westphalie, l'accès est plus restrictif, car c'est la 3G qui s'applique : l'accès aux bibliothèques (y compris pour emprunter ou rapporter des documents) est réservé aux personnes vaccinées, guéries ou avec un test négatif à jour.

Belgique : bientôt des animations

« En Belgique francophone, les bibliothèques publiques sont ouvertes et offrent leur activités à leurs usagers en respectant les règles de *distanciation sociale* », expose Diane-Sophie Couteau, directrice du

Service de la Lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A partir du 18 février, le pays passe en code orange, ce qui permet aux bibliothécaires d'organiser à nouveau des animations tout en respectant les règles d'hygiène (distanciation sociale, port du masque...). Avant cette date, *« les activités pouvaient se dérouler en extérieur, mais étaient interdites en intérieur, avec cependant une dérogation pour des publics fragilisés.»*

Danemark : liberté

Un pays où la situation ressemble le plus à celle du pré-Covid est le Danemark, où ni le passe sanitaire ni le masque ne sont obligatoires en bibliothèque. *« Il est cependant généralement recommandé que ceux qui organisent des activités qui rassemblent beaucoup de personnes dans un endroit clos et avec un haut risque de contamination prennent, des mesures pour minimiser ce risque. Il peuvent par exemple encourager ou faciliter le dépistage des participants ou augmenter la distanciation sociale »*, précise le **site** relayant les règles sanitaires du pays. Pas si pré-Covid, tout compte fait.